



CAPD du 2 juillet 2019 DECLARATION SE-UNSA 88

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

L'ordre du jour de cette CAPD est l'avancement Hors Classe.

Le SE-Unsa, qui a toujours soutenu le PPCR et participé à toutes les étapes de sa mise en application, se félicite de l'augmentation significative du nombre de promus à la Hors Classe.

Cette évolution significative, que nous souhaitons voir se poursuivre, prouve d'ailleurs que l'écoute et le dialogue permettent des améliorations, surtout quand le dialogue est réel et empreint de respect réciproque.

Nous devons poursuivre dans cette voie et aussi améliorer les conditions de promotion de nos collègues.

Ainsi, l'obtention de l'AGS comme premier discriminant, a permis de ne pas pénaliser les collègues ayant eu, au cours de leur carrière, un changement de corps. Il nous reste également à demander des garanties sur la révision des appréciations posées en 2018 sans rendez-vous de carrière, par des évaluateurs qui ont du traiter rapidement une masse de collègues, sans travail paritaire préalable.

Cela a parfois laissé beaucoup d'amertume aux collègues concernés, et un sentiment d'insatisfaction, quant à la reconnaissance de leur travail. Les dernières notes de service ne donnent hélas aucune précision sur cette « génération des oubliés ».

Cette situation reste donc problématique et n'est pas, pour nous, acceptable.

Point positif : nous constatons avec satisfaction qu'une attention particulière a été portée envers les collègues retraitables. Nous souhaitons remercier les services pour leur dévouement et tout le travail effectué pour nous permettre de faire vivre dans de bonnes conditions ces instances.

Le Se-Unsa au regard de la loi dite de « modernisation de la fonction publique » ; craint qu'à l'avenir ce travail de paritarisme disparaisse, entravant de ce fait l'accompagnement de chaque agent en toute transparence.

Le SE-Unsa 88 vous remercie pour votre écoute.